Alerte presse

Paris, le 7 novembre 2017

Appel Médical recrute près de 6 000 professionnels de santé d'ici la fin de l'année, dont 1/3 en CDI

Appel Médical va recruter pour le compte de ses clients (des établissements de santé publics, privés ou associatifs) 5 800 professionnels de santé sur l'ensemble du territoire d'ici la fin de l'année 2017. Les recrutements portent sur cinq qualifications en tension : médecin, aide-soignant, infirmier, masseur-kinésithérapeute et auxiliaire de puéricultrice. Parmi les postes à pourvoir, environ un tiers (1 870) le sont en CDI. Les autres postes (3 930) concernent des CDD.

Christophe BOUGEARD

« *Les besoins en personnels de santé vont chaque année croissant en France. Il y a plusieurs raisons à cette tendance lourde. Avec l'augmentation de l'espérance de vie et les progrès de la médecine, il est possible de vivre à la fois plus longtemps et en meilleure santé. Or, au regard du poids démographique des seniors dans notre pays, ce double progrès se traduit par une médicalisation accrue de notre société. Face à ces évolutions, le secteur de la santé doit relever un défi de taille : continuer à attirer des femmes et des hommes engagés et bien formés. C'est donc, à bien des égards, un enjeu de ressources humaines qui se pose. Dans ce contexte, la responsabilité d'Appel Médical, en tant qu'intermédiaire de l'emploi, est d'accompagner les établissements de santé et de les aider à recruter et former les compétences nécessaires pour assurer la continuité des soins* », déclare Christophe Bougeard, directeur général Appel Médical.

6 000 postes à pourvoir d'ici fin 2017 : zoom sur les postes recrutés

- Médecin, aide-soignant, infirmier, masseur-kinésithérapeute et auxiliaire de puéricultrice. Ces cinq professions de la santé sont particulièrement recherchées aujourd'hui en France. Pourquoi ? Appel Médical donne quelques éléments d'explication.

Médecin

- Recruter un médecin est un processus notoirement difficile. En cause, notamment, le numérus clausus, qui plafonne le nombre de médecins formés chaque année. Reste que le métier s'est, lui aussi, beaucoup transformé. Certaines spécialités (et notamment les anesthésistes-réanimateurs) peinent à attirer des candidats en raison de la « judiciarisation » du métier, incarnée par les risques liés à la responsabilité pénale du praticien et les problèmes d'assurances – souvent très élevées – qui en découlent. Autre évolution, le (léger) recul de l'exercice libéral de la médecine au bénéfice du salariat. Ce choix traduit la volonté des jeunes générations de médecin de se ménager un équilibre entre vie privée et vie professionnel. L'exercice libéral de la médecine rime en effet souvent avec surinvestissement professionnel.

Aide-soignant

- Le besoin en aides-soignants est une conséquence directe du vieillissement de la population. Lequel se traduit par le développement de structures spécialisées pour l'accueil des personnes âgées en situation de dépendance : maisons de retraite (EHPAD), hospitalisation à domicile (HAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), etc. Or, compte tenu de la pyramide des âges dans cette profession, de nombreux départs à la retraite sont à prévoir dans les années à venir. Les établissements doivent donc d'autant plus recruter qu'ils devront à la fois remplacer ces départs et faire face à la hausse de la « demande ». Une réponse à cette problématique réside dans le renforcement de l'attrait d'un métier réputé difficile où les salaires ne suivent pas toujours.

Infirmier diplômé d'Etat (IDE)

- Une tendance s'est fait jour en 2016 : la baisse du nombre de candidats aux concours infirmiers observée par les IFSI. La profession perdrait donc de son attractivité. Les jeunes générations s'engagent avec une haute idée du métier que contredit trop souvent, ou trop tôt, la pratique. Plus attachées à l'équilibre des temps de vie, elles pensent parfois trouver la réponse en s'installant ensuite en libéral, sous-estimant peut-être les difficultés de l'exercice, notamment celle d'un chef d'entreprise qui doit constituer sa clientèle et la fidéliser. Soulignons cependant une évolution récente – la seule sans doute qui ouvre de réelles perspectives pour une petite partie de la profession : l'infirmier de pratique avancée. Créé par la loi de Santé, déjà bien installé chez nos voisins anglophones, ce « nouveau métier » fait la part belle au raisonnement clinique expert et au leadership, un mot encore peu usité par la profession infirmière.

Auxiliaire de puériculture

- Il y a encore quelques années, les trois quarts des 18 000 auxiliaires de puériculture fraîchement diplômées souhaitaient travailler en milieu hospitalier, dans des services de pédiatrie ou des maternités. Cette tendance s'est atténuée : aujourd'hui, elles ont pris conscience que la grande majorité des recrutements proviennent des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

D'un côté, en effet, les structures hospitalières se regroupent et des maternités ferment ; de l'autre, les crèches manquent cruellement de personnel qualifié (infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture). La difficulté à recruter les auxiliaires de puéricultrice s'explique notamment par le manque de valorisation salariale et de reconnaissance.

Masseur-kinésithérapeute

- Le vieillissement de la population contribue également à renforcer le besoin de masseurs-kinésithérapeutes. Un autre aspect explique cependant les difficultés de recrutement : l'attrait de l'exercice libéral du métier. En effet, 80 % des quelque 84 000 masseurs-kinésithérapeutes exerçant en France pratiquent leur métier en libéral. Notons, enfin, que la réforme des études de masseur-kinésithérapeute (passage de trois à quatre ans au terme d'une année de formation commune avec les étudiants en médecine) aura pour conséquence de retarder l'arrivée de jeunes diplômés sur le marché du travail, ce qui va mécaniquement accentuer la pénurie.

A propos d'Appel Médical

Appel Médical, filiale du Groupe Randstad France, est le N°1 du recrutement et du travail temporaire médical, paramédical et pharmaceutique en France depuis bientôt 50 ans. Il intervient dans les secteurs hospitaliers, 3ème âge, handicap, petite enfance, métiers du médicament, santé au travail, hospitalisation et soins à domicile. Les 310 collaborateurs-trices permanent(e)s d'Appel Médical délèguent plus de 30 000 collaborateur-trices intérimaires par jour auprès de 8 600 clients à travers son réseau de 105 agences en France. En 2016, Appel Médical a recruté en CDI/CDD plus de 4 200 professionnel-les de santé.

Appel Médical Search est le département dédié aux médecins, cadres de santé et de direction d'Appel Médical.

En savoir plus sur : **www.appelmedical.com** | **@appel_medical**

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2016 un chiffre d'affaires de 3,04 milliards d'euros. En 2016, le groupe (3 600 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 65 000 collaborateurs intérimaires et recruté 42 500 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 700 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

Retrouvez-nous sur :

randstad **www.grouperandstad.fr** | **@GroupRandstadFR**

Contacts presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
Tél. 01 41 62 22 10

Sophie Durand : 06 37 86 44 00
Sébastien Buffet : 06 01 35 25 39

Agence Wellcom
Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr
Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr
Julia Guillemeton julia.guillemeton@wellcom.fr